

Une légère inquiétude

Si l'on assiste à un début d'essoufflement économique au niveau international, le Luxembourg garde un bon cap, même si les entreprises restent vigilantes.

Hier, la Chambre de commerce a tenté d'analyser les faits économiques saillants de 2018, afin de mieux appréhender économiquement l'année à venir.

De notre journaliste
Jeremy Zabatta

Carlo Thelen, en sa qualité de directeur de la Chambre de commerce, a fait, hier matin, le bilan de l'année écoulée et a présenté les perspectives économiques pour l'année à venir.

«La situation économique au Grand-Duché permet un certain optimisme avec une croissance du PIB avoisinant les 3 % pour cette année et la prochaine, même si les estimations ont été récemment révisées à la baisse», a souligné Carlo Thelen.

Il faut dire que la croissance du pays est passée de 1,5 % en 2017 à 3 % en 2018 et que la perspective pour 2019 est aussi de 3 %. Le Luxembourg connaît un redémarrage de la consommation domestique et une amélioration de son solde public, soutenu par des recettes dynamiques, notamment de la part des entreprises. Avec un rendement cumulé de 2,8 milliards d'euros en 2017 au titre d'impôt sur le revenu des collectivités ou d'impôt commercial communal, ces deux recettes ont progressé de 844 millions d'euros, soit 44 % depuis l'année «précise» en 2007. Il faut ajouter les 521 millions d'euros encaissés au titre d'impôt sur la fortune des collectivités et 972 millions d'euros de revenus au titre de la taxe d'abonnement. Des chiffres qui orientent favorablement le pays d'un point de vue économique.

Peu d'entrepreneurs dans la classe politique

Pour autant, la Chambre de commerce explique que le Luxembourg devra faire face à de nombreux défis, notamment «autour des questions de la croissance, de sa durabilité et de ses externalités, et de comment réussir la transition vers un modèle de croissance qualitative, moins dépendant d'une utilisation sans cesse croissante de ressources. De plus, le Grand-Duché se verra confronté à de nombreuses questions surgissant du développement démographique du pays, notamment le vieillissement de la population et le financement de son modèle de sécurité sociale», a expliqué le di-



Photo : archives lg/hervé montaigne

La Chambre de commerce et son directeur, Carlo Thelen, ont regretté de ne pas avoir un peu plus de précisions, économiquement parlant, sur le nouveau programme gouvernemental.

recteur de la Chambre de commerce.

En se basant sur la 26^e édition de l'enquête Eurochambres (EES2019) – une enquête représentative faite auprès de 1 000 entreprises luxembourgeoises afin de répondre à la question : «Qu'attendent les entreprises pour 2019?» – la Chambre de commerce a préconisé au nouveau gouvernement certains chantiers. Comme la mise en avant de la formation de talents via une feuille de route du type «Luxembourg's next supertalent» afin d'attirer de la main-d'œuvre qualifiée d'ici à 2023. Ou encore, limiter les tranches indiciaires (l'index) à tous les 18 mois maximum. Votre repenser la pondération du panier et apporter de meilleures solutions à la question de la flexibilité des employés.

Écoutant les inquiétudes des entreprises, Carlo Thelen invite le gouvernement à mieux prendre en compte «le facteur entrepreneurial», jugeant que «dans la classe politique il y a très peu d'entrepreneurs ou de personnes avec une expérience d'entreprise. Un constat pouvant se refléter dans les priorités politiques».

Le directeur de la Chambre de commerce s'inquiète également de la réussite de la transformation digitale notamment au niveau des petites entreprises, car si «l'accord de coalition est un plaidoyer pour la réussite de la transformation du Luxembourg dans le contexte de

la nécessaire "double transition" écologique et énergétique, il est important de miser sur la simplification administrative, l'entrepreneuriat et la croissance qualitative. En revanche, l'accord de coalition fait l'impasse sur la nécessaire adaptation de l'organisation du travail dans les entreprises par rapport à l'impératif de la digitalisation. Mais aussi sur les mesures d'accompagnement pour permettre aux entreprises, et notamment aux PME, de s'adapter à la flexibilisation accrue accordée

aux salariés. Enfin, elle n'aborde pas le sujet de la maîtrise de l'évolution des coûts salariaux».

In fine, si la Chambre de commerce voit, dans le nouveau programme gouvernemental, une certaine volonté d'œuvrer en faveur de l'attractivité des entreprises du pays, elle regrette que ce même programme laisse de nombreuses questions ouvertes, des engagements non budgétés et des modalités pratiques non précisées. Sa réalisation dépendra de la pérennisation d'un taux de croissance très élevé.

Vers un ralentissement mondial

Au niveau international, les États-Unis surfent toujours sur l'euphorie post-élection de Donald Trump. Avec une croissance de 2,9 % en 2018 et une prévision à 2,6 % en 2019 ou encore un chômage en recul de 10 %, le pays de l'Onde Sam connaît depuis la crise de 2007-2009 l'une des phases d'expansion économique les plus longues de l'histoire moderne. Ce qui laisse craindre un retournement de cycle inéluctable notamment avec des tensions commerciales avec la Chine, la hausse du cours du pétrole ou encore une stabilité financière vulnérable. De l'autre côté de

l'échiquier, la Chine a fait preuve, selon la Chambre de commerce, d'un rattrapage exceptionnel en termes économiques jusqu'en 2007 avec un taux de croissance moyen de 9 %. La dernière crise a révélé les limites de la stratégie chinoise qui désormais mise sur une transition vers une croissance plus durable afin de retrouver son souffle. En Europe, même si l'Union européenne entrera dans sa 6^e année consécutive de croissance, la zone euro connaît un ralentissement en lien avec la remontée des cours pétroliers et l'essoufflement des exportations industrielles.